

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

À compter du 1^{er} novembre 2020

Faites-vous vacciner si vous êtes âgé de 75 ans ou plus ou si vous vivez avec une maladie chronique

Joliette, le 5 octobre 2020 – À compter du 1^{er} novembre 2020 débutera la campagne de vaccination contre la grippe. Le programme offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux cible les personnes les plus à risque de complications et de décès associés à la grippe.

Les clientèles ciblées sont :

- Personnes à risque de complications :
 - Personnes de 6 mois et plus **atteintes de maladies chroniques** (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse);
 - Personnes âgées de **75 ans et plus**;
 - Femmes **enceintes** aux 2^e et 3^e trimestres de grossesse;
 - **Aidants naturels** et proches résidant avec des personnes à risque ou des bébés de moins de 6 mois;
- **Travailleurs de la santé**, particulièrement ceux donnant des soins directs aux usagers en centres hospitaliers et CHSLD.

Vacciner les personnes les plus à risque : la priorité

La vaccination contre la grippe n'est plus recommandée pour les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans et les enfants âgés entre 6 et 23 mois. Toutefois, si ces personnes désirent être vaccinées, le vaccin leur sera offert gratuitement.

Rappelons que l'application de mesures d'hygiène simples, telles que le lavage des mains, est une bonne façon de se protéger contre la grippe et les autres virus respiratoires.

Pour prendre rendez-vous

À compter du 13 octobre 2020 à 10 h : deux options s'offrent à vous

1. **Par Internet** : visitez le site www.clicsante.ca. Une fois sur le site, sélectionnez le service « Vaccin grippe saisonnière », entrez votre code postal et suivez les instructions. À l'aide de ce système de réservation en ligne, vous obtiendrez rapidement un rendez-vous afin de recevoir le vaccin.
2. **Par téléphone** : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, en composant le **450 755-3737 ou, sans frais, le 1 855 755-3737**.

Assurez-vous de prendre en note l'heure, la date et le numéro de confirmation du rendez-vous.

Enfin, le jour de votre rendez-vous, apportez votre carte d'assurance-maladie.

Mesures particulières en lien avec la COVID-19

En respect des mesures de distanciation physique, **nous vous demandons d'arriver à l'heure prévue de votre rendez-vous**. N'arrivez pas à l'avance puisque les salles d'attente ont une capacité limitée.

Également, il est important de ne pas vous présenter à votre rendez-vous si vous avez des symptômes de la COVID-19 : fièvre, apparition ou aggravation récente de la toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût.

Enfin, il vous est demandé de porter un masque ou un couvre-visage et de respecter la distance physique de 2 mètres lors de votre rendez-vous.

Pour plus d'information, concernant la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez le www.quebec.ca/sante.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière